



Contractualisation laitière/Lactalis - Bruno Le Maire répond à Henri Brichard

(Publié le 19/11/2011 à 11h50)

Alors que les représentants syndicaux battent la campagne auprès des producteurs pour qu'ils ne signent pas la deuxième version de contrat proposée par Lactalis, Bruno Le Maire répond à la lettre d'Henri Brichard, le président de la Fnpl, sans faire de promesses précises quant à l'arrivée du décret reconnaissant les OP. La confédération paysanne, elle, n'espère plus grand-chose de la part du ministre.

A une dizaine de jours de l'expiration (le 1er décembre prochain) de la validité de la deuxième version de **contrat laitier** que le **groupe Lactalis** a adressé à ses producteurs fin octobre, les représentants syndicaux et représentants de groupements de producteurs battent la campagne pour convaincre les producteurs à ne pas signer.

La Frsea de l'Ouest a ainsi diffusé tout un argumentaire « *pour mettre un terme aux menaces et mensonges de Lactalis* », en expliquant, point par point, en quoi les menaces du groupe sont juridiquement attaquables devant les tribunaux, et rappelle sa vision quant aux fonctions des futures Opnc, les **Organisations de producteurs non commerciales**.



En rencontrant les responsables des sites de production, l'Aplbl tente de renouer le dialogue avec la direction de Lactalis. (© Terre-net Média)

L'Aplbl, l'association des producteurs de lait bretons Lactalis, tente quant à elle, de renouer le dialogue avec la direction du groupe en organisant différentes rencontres entre des délégations locales de l'association et des responsables des différents sites de production Lactalis.

Bruno Le Maire en retrait ?

De son côté, le ministre de l'Agriculture a répondu, par un communiqué, à la lettre qu'Henri Brichard lui avait adressé le 10 novembre. Bruno Le Maire y rappelle sa vision de la contractualisation et les grandes lignes des Opnc en Europe.

Pressé par toutes les organisations syndicales de sortir au plus vite le décret reconnaissant les fameuses Opnc, le ministre se cantonne à annoncer que « *dès l'adoption [par Bruxelles] du "Paquet lait" attendue très prochainement, le gouvernement prendra un décret pour permettre aux producteurs de se regrouper.* » Et d'inviter les producteurs « *à saisir au plus vite le médiateur des contrats agricoles* ».

Du côté de la Confédération paysanne, qui a été reçue par Bruno Le Maire, jeudi 17 novembre 2011 au ministère, Philippe Collin, contacté par Terre-net Média, s'est dit très déçu par cette rencontre.

« *C'était une rencontre de politesse à notre égard, mais rien de plus, a-t-il confirmé. Le cas Lactalis faisait évidemment partie des sujets abordés. Mais il n'a visiblement pas grand-chose à dire. En tout*

cas, il ne promet rien du tout quant à l'arrivée du décret. Il semble plus préoccupé par ses nouvelles attributions que par les difficultés des agriculteurs ».

Bruno Le Maire est, en effet, chargé du projet de l'Ump pour la présidentielle de 2012.